



*Au service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement

**TITRE DU PROJET : RENFORCER LES CAPACITÉS RÉGIONALES ET LOCALES EN VUE
D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ AU NIGER**

Pays cible : République du Niger

Programme : Aide en faveur de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et de l'amélioration de la sécurité

Décembre 2014

1 Descriptif du projet

Améliorer la sécurité régionale et dans les communautés au Niger est d'une importance capitale pour le développement durable et la stabilité nationale. S'il n'y pas de sécurité générale, au plan national et dans les communautés, la paix et le développement deviennent difficiles. Le Niger est situé au carrefour du Maghreb et des pays subsahariens, dans une région où le crime organisé et les organisations terroristes sont de plus en plus actifs depuis plusieurs années. Préserver la paix et la sécurité au Niger contre les risques liés au terrorisme et la criminalité est devenu une priorité du Gouvernement.

Afin de répondre à ces menaces, qui sont à la fois internes et extérieures, le Gouvernement du Niger a mis en place une stratégie pour le développement et la sécurité des zones sahélo-sahariennes (SDS-Niger) et aligné son plan de développement économique et social (PDES 2012-2015) sur les priorités nationales en matière de sécurité. La capacité des autorités nationales à prévenir les crises et les risques et à y faire face demeure faible et fragile. L'engagement des communautés et leur collaboration dans la lutte contre le crime organisé et le maintien de l'ordre restent faible en raison de la méfiance de la population à l'égard de toute personne en uniforme.

Reconnaissant ces difficultés et étant donné les longues distances et les spécificités régionales, et conscient que chaque situation de crise nécessite en premier lieu une réponse locale, le Gouvernement du Niger a mis en place des mécanismes décentralisés donnant plus de responsabilités en ce qui concerne la gestion des crises et les interventions en cas de crise au niveau municipal et régional par la création de postes de commandement mixtes (PCM). Les PCM sont sous la responsabilité et la présidence du Gouverneur régional. Toutes les forces de défense et de sécurité sont représentées au sein des PCM. Mais si l'on veut que ces PCM soient en mesure de prévenir et de répondre efficacement aux crises de sécurité civile, leurs capacités en gestion des crises, en coordination et en communication doivent être renforcées et la confiance rétablie au sein des communautés et entre les communautés et les institutions de sécurité.

Le présent projet vise par conséquent à renforcer les capacités des gouvernorats régionaux à coordonner les structures de sécurité qui relèvent de leur autorité pour répondre à des crises de sécurité civile, avec le soutien et l'engagement des communautés locales. Le projet visera à:

1. Renforcer les capacités en gestion et en coordination du Gouverneur pour prévenir les crises sécuritaires et y faire face par l'intermédiaire du mécanisme de postes de commandement mixtes, en assurant une formation et en fournissant du matériel de communication et de commandement, notamment sur le terrain.
2. Renforcer la confiance entre les chefs locaux, les communautés et les institutions de sécurité par le dialogue et des initiatives communautaires conjointes.

Le Gouvernement du Japon assurera le financement du projet, pour un montant total de Deux cent deux millions de yens japonais (202.000.000 yens) ; soit Un million Six cent quatre-vingt-quinze mille cinquante-sept de Dollar US **1.695.057,48** de dollars des États-Unis, tandis qu'EUCAP-Sahel continuera d'assurer le renforcement des capacités opérationnelles et techniques par la formation.

La durée de mise en œuvre de ce projet est de dix-huit (18) mois. Le « Produit » un, qui consiste principalement en l'acquisition d'équipements et de matériel couvrira sept régions sur huit (à l'exclusion de Niamey). Le « Produit » deux, qui est axé sur les initiatives de renforcement de la confiance, couvrira quatre régions parmi les sept. Se sont (Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéry). La modalité de mise en œuvre du projet sera la mise en œuvre directe (DIM), le Bureau de Pays du PNUD utilisera donc ses structures et procédures de gestion et de mise en œuvre.

Durée du projet : **18 mois**

Date de démarrage :

Date de fin :

Titre du projet : **Renforcer les capacités régionales et communautaires en vue d'améliorer la sécurité au Niger**

Numéro d'identification du projet : 00093250

Modalité de gestion : Exécution directe

Total des ressources nécessaires : **1 695.057,48 dollars des États-Unis**

Total des ressources allouées : **1 695.057,48 dollars des États-Unis**

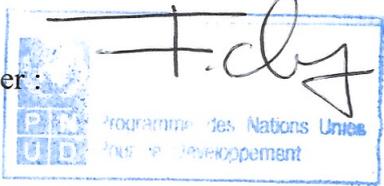
- Ressources ordinaires
- Autres :
 - Donateur : Gouvernement du Japon

Budget non financé : 0

Contributions en espèces

2 Page de signature

Accepté par :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement du Niger :		23 AVR 2015	Massoudou Hamidou Ministre de l'Intérieur de la Sécurité Publique Décentralisation, Affaires Coutumières et Religieuses

PNUD Niger :		29/AVR./2015
--------------	---	--------------

3 Table des matières

1	Descriptif du projet	2
2	Page de signature	3
3	Table des matières	4
4	Contexte et justification	5
5	Résultats attendus du projet	9
5.1	Résultats et effets attendus du projet.....	9
5.2	Résultats attendus.....	9
5.3	Activités indicatives.....	9
6	Démarche générale de mise en œuvre du projet.....	11
7	Stratégie de sortie	13
8	Cadre des résultats et des ressources	14
9	Suivi et évaluation	18
10	Facteurs de réussite et risques.....	18
11	Modalités de gestion.....	20
12	Budget prévisionnel	21
13	Cadre juridique	22
14	Annexe : Zones cibles du projet (par régions et départements).....	23

4 Contexte et justification

Le Sahel est une région instable qui est confrontée à des crises récurrentes (alimentaires, sécuritaires et liées au changement climatique), où différentes organisations du crime organisé et du terrorisme sont devenues de plus en plus actives au cours des dernières années. Le Niger est situé au centre du Sahel et partage ses frontières avec sept pays, parmi lesquels la Libye, le Mali et le Nigeria. Préserver la paix et la sécurité au Niger contre les menaces criminelles et terroristes (enlèvements, activités illicites, attentats terroristes, et extrémisme violent) est devenu une priorité du Gouvernement. Afin de répondre à ces menaces, qui sont à la fois intérieures et extérieures, le Gouvernement nigérien a élaboré une stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes et aligné son plan de développement économique et social sur les priorités nationales en matière de sécurité. La capacité des autorités nationales à prévenir les crises et les risques et à intervenir en cas de crise demeure toutefois faible et fragile, comme on a pu le voir clairement lors des attentats terroristes perpétrés en 2013 à Arlit, à Agadez et à la prison centrale de Niamey. Les suspects auraient passé des semaines et des mois à faire des allers-retours dans la région, vivant au sein des communautés locales pour préparer les attentats, mais les renseignements qui auraient permis d'éviter ces attentats ne sont jamais parvenus jusqu'aux institutions de sécurité concernées. Le manque de confiance de la population civile à l'égard de toute personne portant un uniforme, notamment dans les régions situées au nord du pays, est effectivement très répandu.

La taille du pays (1 267 000 km²), sa situation géographique dans une région instable (avec sept frontières, notamment avec la Libye, l'Algérie, le Nigeria, le Mali, le Tchad), la porosité de ses frontières et les difficultés en matière d'accès et de communication rendent le Niger vulnérable à toutes sortes de menaces (terrorisme, trafic de drogues, d'armes et traite d'êtres humains, déplacements internes et externes de la population, mouvements sociaux, tensions intercommunautaires, catastrophes naturelles...). Dans un tel contexte, chaque situation de crise a besoin avant tout d'une réponse locale. Pour renforcer les capacités des Nigériens à prévenir les crises de sécurité civile et à y répondre de manière aussi efficace que possible, une meilleure coordination entre les forces de défense et de sécurité nigériennes est nécessaire, ainsi qu'une plus grande confiance de la population envers les forces de défense et de sécurité. Cet objectif pourrait être atteint concrètement par la mise en œuvre et le renforcement des postes de commandement conjoints, appelés « postes de commandement mixtes » (PCM) dans chaque gouvernorat (région) dans lequel chaque force de défense et de sécurité, ainsi que la protection civile et de l'environnement, sont représentées dans une structure mixte, et avec des mesures visant à établir la confiance et à créer les conditions d'un flux d'informations stable entre les chefs locaux, les communautés et les institutions de sécurité.

La première structure de PCM a été mise en place au niveau national en 2005 pour les « Jeux de la francophonie » qui ont été organisés à Niamey et, au niveau régional, depuis 2008, avec la création de patrouilles mixtes pour assurer la sécurité. A la demande des autorités nigériennes et en collaboration avec elles, la mission EUCAP - SAHEL NIGER appuie le développement et le renforcement des capacités nigériennes de coordination, de planification et de décision par l'intermédiaire du projet de PCM.

La mise en œuvre d'un système de coordination aux niveaux régional et national renforcera les capacités nationales de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Le rôle des postes de commandement mixtes dans ce système de coordination est de renforcer les processus de planification et de décision, d'informer le Gouverneur et de coordonner les différents organismes nationaux chargés d'intervenir en situation de crise.

Ce projet donnera aux gouvernorats régionaux les capacités de coordonner les organismes relevant de leurs compétences pour répondre à des crises de sécurité civile, avec l'appui des communautés locales. A cet égard, le projet sera en synergie complète avec les programmes de prévention des conflits civils mis en œuvre au Niger par le PNUD (TICAD, Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix), d'autres partenaires (USAID, EU – IdS), et les autorités nationales, telles que le Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger (SE-SDS) et la Haute-Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP). Ce projet tient compte des priorités stratégiques du système des Nations Unies et du PNUD Niger pour 2014-2018, notamment, 1) le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) au Niger 2014-2018 (Effet 5 : *D'ici à 2018, les institutions nationales et locales appuyées et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix*) et 2) le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays 2014-2018 du PNUD NIGER (Produit 12 : *Les structures nationales de la paix et la sécurité disposent de mécanismes opérationnels leur facilitant la promotion et la consolidation de la paix*). En outre, il s'appuie sur les initiatives de paix et de sécurité antérieures et actuelles, appuyées par le PNUD, telles que la mise en place d'unités de police municipale dans la région d'Agadez, le contrôle et la collecte des armes légères ainsi que les activités de cohésion sociale.

a. Situation actuelle des PCM aux niveaux national et régional

Le projet est une priorité pour les autorités nigériennes aux niveaux national et régional et une composante essentielle de la stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et la gestion civile sécuritaire des crises. La loi donnant un cadre juridique aux PCM a été adoptée en 1964. Elle est en cours d'examen pour prendre en considération le contexte dans lequel les PCM opèrent aujourd'hui. A l'heure actuelle, les PCM ne sont pas une structure institutionnalisée et permanente dans les régions. Les PCM ne sont activés et constitués que dans des situations *ad hoc* (réactivité). Le mécanisme n'est pas assez proactif. L'un des objectifs est d'optimiser les capacités des PCM en apportant un appui sur le plan logistique et de la formation, d'une part, et en renforçant la confiance de la population dans leur rôle de protection, d'autre part. Les PCM opèrent sous l'autorité du Gouverneur régional et lui fournissent des conseils techniques, des orientations opérationnelles et les renseignements et les faits nécessaires pour la prise de décision, ainsi que des mécanismes de coordination structurés entre les différentes parties prenantes.

b. Structure fonctionnelle et commandement des PCM

Comme indiqué plus haut, les PCM opèrent sous l'autorité et la direction du Gouverneur, et sont composés :

- i. d'un coordonnateur (issu des forces de sécurité et de défense) ;
- ii. de commandants ou directeurs régionaux :
 - de la police nationale
 - de la garde nationale nigérienne
 - de la gendarmerie
- iii. de conseillers en sécurité (chefs de service) :
 - de la protection civile (services d'intervention d'urgence et en cas de catastrophes)
 - des services du renseignement
 - des douanes
 - de l'agence de l'environnement
 - des forces armées nigériennes.

iv. d'agents sélectionnés et formés pour les télécommunications et l'appui administratif.

Si les liens entre le Gouverneur et le coordonnateur et entre le coordonnateur et les agents sont hiérarchiques, les liens entre le coordonnateur et les représentants des différents organismes sont fonctionnels. Aussi bien le coordonnateur que les représentants sont chargés de faire appliquer les décisions du Gouverneur dans leurs organismes respectifs.

c. Forces et points faibles/limitations actuelles des PCM

Il sera tenu compte tout au long de la mise en œuvre du projet des forces et des possibilités, ainsi que des points faibles et des limitations des PCM :

Forces et possibilités :

- Le projet de PCM a été mis en place pour répondre aux besoins de renforcement des capacités exprimés par les autorités nigériennes afin de disposer d'une sécurité et d'une protection effectives et efficaces contre le terrorisme et le crime organisé et dans le cadre de la gestion de crises civiles. Les PCM visent à assurer la collaboration de l'ensemble des organismes de sécurité et de défense et de la population civile dans leur réponse face à des crises ;
- Ce projet renforcera et améliorera la coordination existante, la collecte de renseignements et l'échange d'informations, ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources affectées à la mise en œuvre opérationnelle des PCM et des centres de sécurité qui sont actuellement mis en place dans huit régions du Niger ;
- En situation de crise, l'expérience de travail a montré des points positifs lorsque les PCM doivent se rencontrer et se concerter ;
- Il existe une volonté politique et une sensibilisation des Gouverneurs et des forces de sécurité et de défense ;
- Les donateurs sont disposés à appuyer les salles de commandement opérationnel au niveau national (police nationale, garde nationale et gendarmerie nigériennes), lesquelles bénéficient déjà d'un appui dans le cadre de divers projets avec l'aide de partenaires au développement (PAJED-II et EUCAP - SAHEL NIGER) ;
- Les donateurs sont disposés également à appuyer une plus grande participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de la sécurité.

Points faibles et limitations:

- L'absence de cadre juridique et de statut pour la structure et le processus de PCM pourrait représenter un risque à court terme. Un projet de loi relatif à la création d'un Conseil national de la sécurité et à l'amélioration des structures visant à assurer l'interopérabilité au niveau régional est en cours d'examen ;
- La multiplicité non coordonnée des acteurs intervenant dans le cadre de la gestion des crises sécuritaires et de la lutte contre le terrorisme ;
- L'absence de normes communes en ce qui concerne les structures, les procédures, l'équipement, la formation, la stratégie et le savoir-faire entre les différents acteurs impliqués ;
- L'absence de la dimension de la planification qui affaiblit la réponse en cas de situation de crise ;
- Le manque de matériel ou le fait que le matériel actuel ne soit pas moderne et de bonne qualité, surtout pour les postes de commandement mobile et les radiocommunications de longue distance;

- Le fait que les communautés et les organisations de la société civile ne soient pas suffisamment informées du rôle et des missions des PCM, ce qui a notamment créé un manque de confiance de la part de la population civile à l'égard des institutions de sécurité/toute personne portant l'uniforme ;
- Le fait que les civils et les institutions de sécurité ne soient pas suffisamment informés des résolutions 1325 et 1820 adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la contribution des femmes à la médiation communautaire et à la consolidation de la paix.

d. Intervention actuelle à l'appui des PCM

En vue d'appuyer les efforts du Gouvernement, la communauté internationale apporte par la coopération technique une assistance importante en matière de développement des capacités dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la paix et de la sécurité. Cette aide comprend, sans s'y limiter, le financement accordé au titre de l'instrument européen de stabilité à court terme et les fonds supplémentaires alloués par le Japon pour appuyer la paix, la sécurité, la gouvernance et les activités de résilience. En outre, l'Union européenne, à la demande du Gouvernement nigérien, fournit des conseils et une assistance par l'intermédiaire de la mission EUCAP - SAHEL Niger¹, la mise en œuvre de la Stratégie du Niger pour le développement et la sécurité aux niveaux national et régional concernant les huit régions du pays. EUCAP - SAHEL appuie le développement des centres de coordination locaux dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et le renforcement des capacités par la formation.

Depuis 2013, EUCAP - Sahel Niger mène un programme de formation (2013 -2015). Ce programme de renforcement des capacités est actuellement mis en œuvre en trois phases :

Première phase (achevée – 2013)	Seconde phase (en cours – 2014/2015)	Troisième phase (à venir – 2014/2015)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des autorités nationales et régionales (EUCAP - SAHEL NIGER + SE-SDS) ➤ Évaluation du niveau de coordination par des exercices pratiques avec des acteurs des PCM mis en place (EUCAP - SAHEL NIGER + SE-SDS) ➤ Inventaire de la situation pour chaque région (EUCAP - SAHEL NIGER) ➤ Évaluation des besoins spécifiques (rénovation ou travaux de construction, équipement complet, matériel de communication...) pour chaque région (EUCAP - SAHEL NIGER) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de haut niveau sur la gestion des crises (méthodologie + exercices) aux niveaux national et régional (8 sessions – 20 participants/région) (EUCAP - SAHEL NIGER + CT-SAHHEL) ➤ Rénovation et équipement (travaux de construction, mobilier, cartes, ordinateurs...) des salles opérationnelles du PCM dans chaque région (financé par EUCAP - SAHEL NIGER) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception de plans de prévention et d'intervention (SOPs – gestion des crises) dans chaque région concernant les risques et les menaces régionaux majeurs et la validation au niveau national (EUCAP - SAHEL NIGER) ➤ Suivi et évaluation : organisation d'exercices pratiques dans chaque PCM (exercice de poste de commandement et exercice d'entraînement sur le terrain) et sur le terrain (exercice d'entraînement sur le terrain) afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des SOPs et l'utilisation du matériel, ainsi que l'application du savoir-faire acquis (EUCAP - SAHEL NIGER)

¹ EUCAP - SAHEL Niger : Mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités dans le Sahel/Niger

5 Résultats attendus du projet

5.1 Produit et effets attendus du projet

Le produit et les effets attendus de ce projet pour le Niger concernent l'ensemble du pays et couvrent sept régions (sur un total de huit, à l'exclusion de Niamey qui dispose d'un statut particulier de capitale) et se renforcent mutuellement :

- i. Les capacités nationales pour prévenir et combattre l'insécurité dans les communautés en améliorant la coordination des mécanismes régionaux et nationaux de paix et de sécurité sont renforcées ; et
- ii. Un espace de dialogue entre les communautés et les institutions de sécurité est créé pour examiner les questions de sécurité civile, renforcer la confiance mutuelle et créer les conditions propices à la mise en place d'un flux d'informations stable entre les communautés et les personnes portant l'uniforme.

Ce projet renforcera les capacités opérationnelles du Bureau du Gouverneur au niveau régional en matière de gestion des crises et de préparation aux situations de crise, notamment les capacités de prévenir et combattre l'insécurité dans les communautés et les situations de crise. Ces activités seront complétées par des initiatives de sécurité communautaires et des activités conjointes menées avec les chefs locaux, les communautés et les prestataires de services de sécurité pour encourager le dialogue et la confiance, et s'appuieront sur les ressources et les compétences dont disposent déjà les communautés pour faire face à leurs problèmes de sécurité. Ce projet contribuera à établir des liens durables entre les communautés, les autorités locales et les structures de sécurité, et à renforcer la résilience des communautés de façon à leur permettre de supporter les pressions qui pourraient compromettre la paix et la sécurité.

5.2 Produits attendus

1. Les capacités de gestion et de coordination des Gouverneurs pour prévenir les crises sécuritaires et y faire face, par le mécanisme des postes de commandement mixtes, sont renforcées, par l'organisation d'activités de formation et la fourniture de matériel de communication et de matériel moderne pour effectuer des patrouilles ;
2. La confiance entre les chefs locaux, les communautés et les institutions de sécurité s'est améliorée par le dialogue et des initiatives communautaires conjointes.

5.3 Activités indicatives

- a. **Produit 1 : Les capacités de gestion et de coordination des Gouverneurs pour prévenir les crises en matière de sécurité et y faire face, par le mécanisme de postes de commandement mixtes, sont renforcées, par l'organisation d'activités de formation et la fourniture de matériel de communication et de matériel moderne pour effectuer des patrouilles.**

Outre le programme de renforcement des capacités par des activités de formation mises en œuvre par EUCAP - Sahel Niger tout au long de 2014/2015, ce projet apportera un appui logistique et technique aux Gouverneurs. Au vu du nombre d'intervenants concernés, des très longues distances et de la situation du Niger dans une région instable (le Sahel), des structures de commandement et de coordination bien équipées telles que les PCM sont essentielles pour assurer et renforcer la sécurité dans les communautés et optimiser la prévention et la réaction en cas de crises. La plupart des communications se font à l'heure actuelle par des téléphones portables.

La mise en œuvre opérationnelle des PCM nécessite du matériel de communication spécial et moderne adapté à la situation locale pour assurer des communications fiables au sein des autorités locales (départements), d'une part, et entre les PCM et les postes de commandement départementaux, d'autre part. D'où la nécessité, afin d'assurer la pleine mise en œuvre opérationnelle des PCM, d'acquérir les véhicules et le matériel de communication décrits ci-après avec les fonds alloués au projet :

- 11 véhicules 4x4 de commandement
- 11 kits de réseau radio HF (1 kit par véhicule de commandement)
- 60 postes de réseau radio HF (7 régions + 53 départements)

Démarche de mise en œuvre

Le matériel sera acheté par le PNUD conformément aux règles et procédures d'achat du PNUD. Afin de garantir la qualité du matériel qui sera acheté, EUCAP - SAHEL et les autorités nationales collaboreront avec le PNUD pour définir le cahier des charges et les spécifications. Le PNUD pourrait également faire appel à eux pour participer en tant qu'observateurs aux réunions pertinentes de l'analyse des spécifications.

Le matériel, une fois acquis, sera livré au Ministère de l'Intérieur afin d'être remis aux gouvernorats qui les utiliseront pour les PCM. Le matériel acheté par le projet ne peut être utilisé que par les bénéficiaires visés et aux fins énoncées dans le présent document. Ce matériel sera répertorié dans le registre national des biens et des actifs, ainsi qu'au niveau du système de gestion du matériel du PNUD. Ni le PNUD ni EUCAP - Sahel Niger ne seront responsables de l'entretien du matériel et des dépenses renouvelables afférentes, ni des frais de réparation ou de remplacement. En tant que bénéficiaire de ces actifs, le Ministère de l'Intérieur sera chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Ces dispositions seront consignées dans un échange de lettres officiel entre le PNUD et le Ministère de l'Intérieur.

b. Produit 2 : La confiance entre les chefs locaux, les communautés et les institutions de sécurité s'est améliorée par le dialogue et des initiatives communautaires conjointes.

Ce projet assurera la participation des communautés locales pour remédier aux perceptions et au manque de confiance quant à la capacité des autorités à prévenir les crises sur le plan de la sécurité civile et à fournir une protection efficace en cas de crise, les sensibilisera au rôle que la société civile peut jouer dans le suivi des politiques et des activités du secteur de la sécurité et dans l'appui aux efforts de prévention et de réponse. Les activités de renforcement de la confiance viseront les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux, les jeunes et les femmes dans les régions où les PCM sont opérationnels. Les mesures visant à renforcer la sécurité dans les communautés s'appuieront sur les ressources et les compétences dont les communautés disposent déjà pour faire face à leurs problèmes de sécurité. Les comités de paix seront associés lorsqu'ils existent. Des mécanismes seront mis en place en vue d'instaurer un dialogue régulier entre les civils et les autorités responsables de la sécurité, en mettant fortement l'accent sur la dimension des droits de l'homme de la sécurité humaine.

Des thèmes et des messages spéciaux de renforcement de la confiance seront définis en coordination avec le PNUD, EUCAP - SAHEL et les autorités nationales et ces messages seront diffusés par divers moyens (radios communautaires, réunions et débats communautaires, avec la participation de représentants des forces de défense et de sécurité (FDS), formation des chefs locaux, expositions civil-militaires, etc.).

Modalités de mise en œuvre

L'exécution directe par le PNUD sera la principale modalité de mise en œuvre de ce projet. Les activités de renforcement de la confiance seront toutefois mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec des ONG nationales ou internationales, en collaboration avec EUCAP - SAHEL et les autorités nationales. La sélection des ONG et l'établissement de contrats avec des ONG en tant que parties responsables seront formalisés dans un « Accord de partenariat relatif au projet », conformément aux procédures d'achat et de gestion des programmes du PNUD. Les activités, étape par étape, consisteront notamment à :

- ❖ Procéder à la sélection des parties responsables parmi les ONG nationales ou internationales qualifiées et établir des contrats avec ces ONG, en accordant une attention particulière à la prise en compte de l'égalité des sexes et aux capacités dans leurs mandats ;
- ❖ Élaborer des stratégies de campagnes de sensibilisation, qui prennent en compte les questions d'égalité entre les sexes;
- ❖ Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation. Cette activité pourrait inclure, sans s'y limiter, l'organisation de séminaires, des débats diffusés sur les radios communautaires, des supports de sensibilisation, comme des affiches, des autocollants, etc., des services communautaires ou des activités récréatives permettant de rapprocher les communautés et les institutions de sécurité;
- ❖ Assurer le suivi et l'évaluation de l'efficacité des stratégies.

6 Démarche générale de mise en œuvre du projet

Le projet vise à apporter un appui au Gouvernement du Niger pour faciliter la mise en place et la mise en œuvre opérationnelle des PCM régionaux créés par et avec l'appui d'EUCAP - Sahel. Il tirera parti de projets et de programmes menés actuellement au Niger par des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le PNUD mettra à profit l'expérience et les capacités qu'il a renforcées au cours des dernières années avec les institutions nationales, les autorités locales et les communautés, et avec les ONG dans le cadre de la mise en œuvre du projet de consolidation de la paix financé par l'Union européenne, et du projet de paix, de gouvernance, de sécurité humaine et de résilience dans le Sahel financé par le Japon (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique - TICAD).

Le projet sera géré par le PNUD conformément à la modalité d'exécution directe, en coordination étroite avec les parties prenantes.

Conformément à la modalité d'exécution directe, le Produit 1, qui concerne essentiellement des acquisitions, sera exécuté directement par le bureau de pays du PNUD au Niger. Cette composante du projet, par la fourniture de matériel de communication et pour effectuer des patrouilles, complétera le programme de formation en cours qui est organisé et financé intégralement par EUCAP - Sahel depuis sa mise en place au Niger. Ce programme de formation est principalement destiné aux PCM et vise à (1) renforcer les capacités des forces de la police nationale de faire face aux menaces que font peser le terrorisme et le crime organisé; (2) renforcer le contrôle civil et la coordination des organismes et des forces de police dans la lutte contre le terrorisme; (3) renforcer l'interopérabilité entre les différentes forces civiles et de sécurité déployées dans la lutte contre le terrorisme; (4) renforcer la confiance, la base de connaissances, l'expertise technique et le professionnalisme des organismes d'État et de la police dans leur lutte contre le terrorisme, ce qui permettra de renforcer la confiance de la population civile dans les institutions de sécurité et (5) assurer l'appropriation nationale, notamment le recours à des mécanismes nationaux de suivi et d'évaluation.

Un comité technique composé de fonctionnaires du PNUD chargés des programmes et des achats et de représentants d'EUCAP - Sahel sera mis en place pour assurer le contrôle de la qualité des services assurés par les fournisseurs, notamment la définition des prescriptions techniques du matériel, l'élaboration des spécifications et le dédouanement de la livraison du matériel.

Les activités de renforcement de la confiance au titre du Produit 2 seront mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le PNUD et des organisations de la société civile, telles que le CESAO² et GENOVICO³ (ONG nationales) qui ont une expérience avérée des campagnes de sensibilisation, des activités de consolidation de la paix et de renforcement des capacités de leadership et de la confiance, et avec qui un « Accord de partenariat relatif au projet » sera signé. Les activités pourraient comprendre la formation des principales parties prenantes, des émissions diffusées à la radio et à la télévision et des dépliants, ainsi que des initiatives de sécurité conjointes dans les communautés.

Le PNUD sera chargé de la sélection, au moyen d'une procédure de mise en compétition, d'une ONG partenaire pour la mise en œuvre des activités de renforcement de la confiance.

Le PNUD fournira un spécialiste international de la prévention des crises et du relèvement qui sera chargé de la gestion générale de tous les aspects du projet. Le spécialiste de la prévention des crises et du relèvement rendra compte de tous les aspects du projet directement au représentant résident adjoint du PNUD et Directeur du programme ou à son responsable désigné. Afin de garantir la bonne exécution des activités prévues dans le cadre du projet, un volontaire des Nations Unies sera recruté sur le plan international pendant la durée du projet. Cette personne apportera un appui au spécialiste de la prévention des crises et du relèvement dans la gestion quotidienne du projet, sous la supervision générale des représentants résidents adjoints et directeurs du programme et des opérations.

Les plans de travail et les activités du projet seront élaborés et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement du Niger, EUCAP - Sahel Niger, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), des organisations de la société civile et des institutions locales et les bénéficiaires, et seront alignés sur les priorités nationales, notamment le cadre national pour le développement et la sécurité.

Si le renforcement des capacités des gouvernorats et des PCM par un appui logistique et des activités de formation spécialisée couvre sept régions (Agadez, Diffa, Tahoua, Dosso, Maradi et Tillabéry), la composante « renforcement de la confiance » sera mise en œuvre dans les quatre régions les plus vulnérables à l'insécurité et aux attentats terroristes en raison de l'instabilité à leurs frontières (Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabery). Si des risques en matière de sécurité devaient toutefois émerger dans une région autre que ces quatre régions, le Comité directeur pourrait décider de revoir ces priorités en fonction des besoins (voir la partie 11 ci-dessous consacrée aux modalités de gestion pour une description des fonctions du comité de pilotage).

² Centre d'étude et d'expérimentations économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO).

³ Réseau nigérien pour la gestion non violente des conflits (GENOVICO).

a. Application du principe « Ne pas nuire » et gestion des risques :

Dans le cadre de son rôle de leadership, le PNUD s'assurera que le projet est positionné de façon collaborative et non menaçante à l'égard de l'ensemble des parties prenantes. Le PNUD et ses partenaires de mise en œuvre veilleront tout particulièrement à minimiser les perceptions de parti pris (politique ou autre) et à éviter les effets négatifs potentiels des activités du projet en appliquant le principe « ne pas nuire ».

Le projet diffusera les activités qui se déroulent dans un cadre public (processus de dialogue) ou par des médias communautaires et démontrera publiquement de quelle manière la société civile et les institutions de sécurité peuvent agir de façon constructive dans l'intérêt de leur communauté. Le PNUD fera en sorte que ces événements aient une très grande visibilité pour encourager les membres de la communauté et les institutions de sécurité à y participer de façon pacifique afin de soutenir l'objectif commun d'assurer la sécurité des communautés.

b. Domaines d'intervention :

Ce projet sera mis en œuvre à l'échelle du pays et couvrira sept régions du Niger (sur huit régions, à l'exclusion de Niamey): Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tillabéry, Zinder, ainsi que 63 villes administratives dont la liste figure à l'annexe 1.

c. Durée du projet :

Période pendant laquelle le projet sera mis en œuvre : Décembre 2014 – mai 2016 (18 mois)

7 Stratégie de sortie

Ce projet est limité dans le temps. Sa stratégie de sortie est la préparation suffisante des partenaires nationaux pour *i)* mettre en place un mécanisme permettant d'assurer une utilisation efficace des véhicules et du matériel de communication achetés par le projet et d'intégrer les frais d'entretien et les dépenses non renouvelables dans les budgets nationaux/régionaux dès que ces matériels sont livrés au Ministère de l'Intérieur; et *ii)* tirer parti des progrès accomplis sur le plan du renforcement de la confiance de façon à poursuivre le dialogue entre les communautés et les PCM/forces de sécurité et à maintenir l'engagement résolu des communautés envers leur propre sécurité.

Il faudra pour cela renforcer l'appropriation nationale dès le démarrage du projet et veiller à ce que les attentes soient réalistes et les résultats gérables dans les délais, en tenant compte des ressources disponibles.

Le projet sera complété par des activités de sensibilisation et un appui de portée générale apporté par le PNUD et EUCAP - Sahel Niger en vue de la révision en temps utile du cadre juridique des PCM, et de l'intégration des questions de sécurité humaine dans des mesures et programmes sur l'état de droit, la gouvernance et les moyens de subsistance des communautés.

En outre, tout au long de la durée du projet, EUCAP - Sahel complétera le renforcement des capacités des PCM ainsi que la formation en matière de gestion, d'entretien et de réparation du matériel roulant. Cette composante de renforcement de la confiance créera un espace pour faciliter le dialogue entre les PCM et les communautés et encouragera les communautés à assurer et maintenir leur propre sécurité.

<p>ii. Absence de niveau de référence ;</p> <p>iii. Mécanisme non existant ;</p> <p>iv. À ce jour, le recours aux PCM varie d'une région à l'autre et a souvent été ponctuel.</p> <p>Cibles à atteindre:</p> <p>i. 53 départements dans 7 régions sont couverts par des PCM ;</p> <p>ii. Sans objet, cela dépendra de la survenance des incidents en matière de sécurité ;</p> <p>iii. Le mécanisme est en place ;</p> <p>iv. Il est systématiquement fait appel aux PCM en cas de crise.</p>							
Total partiel (résultat 1)						1.357.523,20	161.776.039,75
<p>Produit 2:</p> <p>La confiance entre les chefs locaux, les communautés et les institutions de sécurité sont renforcées par le dialogue et des initiatives communautaires conjointes.</p>	<p>Sélection et établissement d'un contrat avec des parties responsables parmi des organisations non gouvernementales (ONG) qualifiées, nationales ou internationales</p>	<p>Sur la base des pratiques optimales et de l'expérience avérée dans les domaines de la paix et de la sécurité (projets en cours), un contrat de partenariat sera établi avec des ONG telles que le CESAO et GENOVICO, sous forme d'un « contrat de partenariat » afin de mener des campagnes de sensibilisation et des activités de renforcement de la confiance dans deux régions par organisation</p>	<p>PNUD; gouvernorats; départements; ONG, telles que le CESAO et GENOVICO</p>	<p>Gouvernement du Japon</p>	<p>72100 Services contractuels</p>	81 524	9 715 215,08
<p>Indicateurs:</p> <p>i. Nombre d'initiatives communautaires et d'activités de sensibilisation organisées et pourcentage de la population avec laquelle un dialogue a été établi</p>	<p>Mise au point et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de mesures de renforcement de la confiance</p>		<p>X</p>				
<p>i. Pourcentage des bénéficiaires des campagnes de sensibilisation qui ont modifié leur perception des PCM/institutions de sécurité;</p>	<p>Suivi et évaluation de l'efficacité des stratégies et enquêtes pour évaluer les changements dans la perception des PCM</p>		<p>X</p>				

9 Suivi et évaluation

Le projet fera l'objet d'un suivi et sera évalué par le PNUD, en tant que principal bénéficiaire des fonds alloués. D'autres parties prenantes, notamment EUCAP - Sahel Niger, l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) au Niger et les autorités nationales, telles que le Ministère de l'Intérieur, le SE-SDS et la HACP, seront associés à la supervision et au suivi de la mise en œuvre du projet.

Le suivi et l'évaluation s'appuieront sur un plan de travail qui sera examiné et approuvé par le comité de pilotage du projet. Étant donné le caractère sensible des projets concernant les questions de paix et de sécurité (voir les risques), un suivi régulier et rigoureux des résultats atteints est essentiel pour évaluer l'efficacité et l'efficience des activités et la manière dont les ressources du projet ont été utilisées. Le suivi et l'évaluation porteront également sur la question de savoir si divers aspects du projet conservent leur pertinence, sur la cohérence programmatique et sur les résultats atteints par rapport aux cibles définies, ainsi que sur les contributions aux produits du PNUAD, conformément aux cibles et aux priorités nationales. Un examen à mi-parcours participatif du projet sera mené et présenté au comité de pilotage pour validation et pour définir de nouvelles orientations stratégiques. Une évaluation complète sera menée à la fin du projet, conformément aux procédures et méthodes applicables en matière de suivi et d'évaluation.

Le suivi et l'évaluation utiliseront des indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs pertinents pour chacun des résultats attendus. Les progrès réalisés pour chacun des résultats seront enregistrés de façon à s'assurer que chaque produit demeure pertinent au regard de la réalisation. Une démarche d'évaluation participative sera intégrée et un rôle important sera joué à la fois par les PCM et les membres des communautés en tant que prestataires et bénéficiaires respectivement. L'évaluation sera faite conjointement avec EUCAP - Sahel et la JICA. Le projet sera chargé d'élaborer un calendrier de suivi et d'évaluation en lien avec le cycle du projet afin de s'assurer que toute lacune importante soit décelée en temps opportun et qu'une ou plusieurs mesures correctrices soient prises. La collecte de données de qualité sera un principe essentiel des activités de suivi et d'évaluation.

10 Facteurs de réussite et risques

a. Facteurs de réussite

La bonne exécution des produits visés dépend de plusieurs facteurs :

- L'appropriation et l'engagement nationaux à l'égard de la sécurité au sein des communautés.
- Une approche participative de la formulation du projet et la participation active de toutes les parties prenantes à sa mise en œuvre, c.-à-d. EUCAP - Sahel Niger, le Ministère de l'Intérieur, le Secrétariat de la SDS, la HACP, ainsi que les bénéficiaires.
- L'alignement sur les politiques nationales et les cadres stratégiques, notamment le Plan pour le développement économique et social (PDES) pour 2012-2015, lequel inclut la Stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS), et le cadre pour la sécurité au Niger.
- Les synergies et complémentarités avec les activités de consolidation de la paix et de renforcement de la sécurité appuyées par le PNUD et d'autres partenaires.
- La disponibilité de ressources suffisantes pour appuyer la viabilité des résultats au-delà de la durée du projet ;
- Une attention continue du Gouvernement pour s'attaquer aux principales causes profondes de l'insécurité, telles que les litiges fonciers, la pauvreté, le chômage des jeunes et les inégalités de revenus ;
- L'intégration des frais d'entretien et des dépenses renouvelables du matériel dans les budgets nationaux/régionaux ;

- L'examen et la mise à jour du cadre juridique des PCM.

b. Risques

Plusieurs scénarios peuvent avoir des incidences négatives sur la fourniture des services telle que prévue dans ce projet. Ils sont politiques, sociaux et afférant à la gestion et comprennent, sans s'y limiter :

Nature du risque	Niveau	Stratégie d'atténuation
<p><u>Situation sécuritaire</u> Des incidents de sécurité, notamment des attentats terroristes, se produisent dans certaines régions, ce qui peut avoir des incidences sur les efforts visant à consolider la paix et la sécurité.</p> <p>Les risques de violence peuvent être plus élevés en période préélectorale et postélectorale.</p>	Moyen	<p>Suivi systématique de la dynamique sécuritaire et politique, notamment la violence communautaire potentielle, aux plans local et national et de ses effets sur le projet afin de s'assurer que des mesures d'atténuation sont prises en temps opportun.</p> <p>Les dirigeants communautaires et les organisations de la société civile seront invités par les PCM à analyser les risques lorsque des signes de troubles apparaissent.</p>
<p><u>Viabilité</u> Les besoins opérationnels des PCM ne sont pas satisfaits en raison d'un manque de ressources.</p>	Élevé	<p>Le Ministère de l'Intérieur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les besoins opérationnels des PCM sont satisfaits, notamment élaborer un plan de viabilité pour intégrer progressivement les hypothèses de dépenses renouvelables. Ce plan définira les jalons financiers pour intégrer les étapes dans le budget national/régional budget, à compter de 2015.</p>
<p><u>Transition et abandon progressif d'EUCAP - Sahel</u> Le processus de transition progressive d'EUCAP - Sahel peut créer des difficultés sur le plan de la sécurité si les institutions de sécurité nationales ne sont pas suffisamment équipées et déployées.</p>	Moyen	<p>Le Gouvernement du Niger et le groupe de travail sur la transition d'EUCAP Niger tiendront les PCM informés des questions susceptibles de mettre en danger la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les PCM examineront et adopteront les interventions menées dans le cadre de ce projet pour trouver une réponse à ces questions.</p>
<p><u>Disponibilité des fonds</u> La mise en œuvre complète des deux composantes du projet dépendra du moment auquel les ressources seront disponibles. Outre les ressources allouées par le Gouvernement japonais, les contributions à la paix et à la sécurité versées par d'autres partenaires, ainsi que les contributions du gouvernement devront demeurer disponibles.</p>	faible	<p>Le PNUD tiendra le Japon et les autres donateurs informés régulièrement des intervenants avec qui l'organisation travaille dans les secteurs de la paix et de la sécurité, et les associera à des jalons clés à la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le PNUD assurera la visibilité du Japon et d'autres donateurs dans toutes les activités financées avec leurs contributions.</p> <p>Le PNUD continuera d'appuyer les contreparties nationales, notamment le cabinet du Ministère de l'Intérieur, le Secrétariat de la SDS et la HACP pour continuer de mobiliser des ressources pour la consolidation de la paix et de la sécurité.</p>

11 Modalités de gestion

L'achat des marchandises et la sélection des activités et des partenaires de mise en œuvre seront menées par l'intermédiaire du service des achats du PNUD conformément au règlement et aux règles de l'organisation. La gestion des fonds du projet sera menée conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD et selon le budget présenté dans ce projet. Le PNUD, par l'intermédiaire de son programme sur la gouvernance, la paix et la sécurité, travaillera étroitement avec EUCAP - Sahel pour assurer le suivi des activités du projet. Le PNUD sera chargé de transmettre des bilans annuels au Gouvernement du Japon, dans lesquels seront précisées toutes les dépenses effectuées au titre du projet, ainsi que des rapports réguliers sur l'état d'avancement du projet.

Un comité de pilotage sera mis en place afin d'assurer la supervision générale du projet et de veiller à l'atteinte des objectifs énoncés dans le descriptif du projet. Le comité de pilotage veillera au rapport coût/efficacité du projet. En outre, le comité de pilotage sera chargé de prendre toute décision stratégique ou relative à la gestion du projet à tout moment où une assistance serait nécessaire, notamment l'approbation du plan de travail annuel et des plans trimestriels. Il autorisera tout écart important par rapport à ces plans trimestriels convenus. Le comité approuvera l'achèvement de tout plan trimestriel et autorisera le lancement du prochain plan trimestriel. Il s'assurera que les ressources nécessaires sont engagées, arbitrera tout conflit qui pourrait survenir dans le cadre du projet et négociera une solution à tout problème qui pourrait subvenir dans le cadre du projet avec des organes externes. Le comité de pilotage sera chargé du contrôle de la qualité de l'examen à mi-parcours. Il apportera une assistance pour améliorer les résultats et jouera un rôle essentiel dans l'évaluation finale qui sera commandée par le PNUD en assurant la qualité du processus et du rapport d'évaluation.

Le PNUD est de fait le « **Fournisseur principal** », il apporte un savoir-faire technique au projet, notamment pour ce qui est de la conception, de l'élaboration, de la facilitation, de la fourniture et de la mise en œuvre du projet. Le Représentant résident qui présidera le comité de pilotage pourrait désigner le Représentant résident adjoint / Directeur du programme pour représenter le PNUD au comité de pilotage. La principale fonction du Fournisseur principal au sein du comité de pilotage est d'apporter une assistance en ce qui concerne la faisabilité technique des activités du projet. Le Fournisseur principal doit être autorisé à engager ou acquérir les ressources nécessaires.

Les sept régions sont les « **Principaux bénéficiaires** » du projet. Le rôle des principaux bénéficiaires est d'assurer la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Les Principaux bénéficiaires sont chargés de valider les besoins et d'assurer le suivi par rapport aux objectifs du projet. En l'espèce, les PCM, par l'entremise du Gouvernorat, constituent les « Principaux bénéficiaires ».

Équipe technique du projet (Assurance qualité) : une équipe technique composée de personnel technique désigné par EUCAP – Sahel, et par la division du programme et la division des opérations du PNUD fourniront un appui technique et des orientations pour assurer l'efficacité et la qualité de la mise en œuvre du projet.

12 Budget prévisionnel

Line budget	# Unités	Coût unitaire (USD)	Coût Total (USD)	Coût Total (yens)
Produit 1				
Radios mobiles HF et VHF	11	8 764,85	96 413,31	11 489 574,15
Radios HF pour les régions et les départements	60	7 643,26	458 595,43	54 650 817,39
Véhicules	11	61 142,77	672 570,46	80 150 221,72
			1 227 579,20	146 290 613,26
Transport	(forfait)		129 944,00	15 485 426,49
S/T produit 1			1 357 523,20	161 776 039,75
				-
Produit 2	4	20 381,00	81 524,00	9 715 215,08
S/T produit 2			81 524,00	9 715 215,08
				-
Gestion du projet				-
Chargé des achats et Chargé de projet	18	6 657,61	119 837,00	14 280 975,29
Audit	(forfait)		10 190,00	1 214 342,30
Suivi et évaluation	(forfait)		15 091,67	1 798 470,74
S/T Gestion du projet			145 118,67	17 293 788,33
Total partiel			1 584 165,87	188 785 043,16
Services généraux de gestion (GMS)			110 891,61	13 214 956,84
Total général			1 695 057,48	202 000 000,00

13 Cadre juridique

1. Le présent document et le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD qui est intégré au présent document par référence, constituent ensemble un Descriptif de projet au sens défini dans l'accord de base type en matière d'assistance, de sorte que toutes les dispositions du CPAP s'appliquent au présent document. Toute référence faite dans l'accord de base type en matière d'assistance à l'« agent d'exécution » sera réputée se référer au « partenaire de mise en œuvre », ce terme étant défini et utilisé dans le CPAP et le présent document.
2. Le PNUD, en tant que partenaire de mise en œuvre, respectera les politiques, procédures et pratiques du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
3. Le PNUD fera tout son possible pour s'assurer qu'aucun fonds du PNUD reçus conformément au descriptif de projet ne sera utilisé pour fournir un appui à des personnes ou à des organisations associées au terrorisme, et que les bénéficiaires de tout montant fourni par le PNUD en vertu du présent document n'apparaissent pas sur la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité en vertu de la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l'adresse : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml. La présente disposition doit figurer dans tous les contrats de sous-traitance ou arrangements conclus dans le cadre du Descriptif de projet.

14 Annexe : Zones provisoires ciblées pour la mise en œuvre du projet (par régions et départements)

Région	Département	Commune
Agadez	Aderbissinat	Aderbissinat
	Arlit	Arlit
	Bilma	Bilma
	Iférouane	Iférouane
	Ingall	Ingall
	Tchirozerine	Tchirozerine
Diffa	Bosso	Bosso
	Diffa	Chetimari
	Goudoumaria	Goudoumaria
	Maine-soroa	Maine-soroa
	N'gourti	N'gourti
	N'guigmi	N'guigmi
Dosso	Boboye	Birni N'Gaouré
	Dioundiou	Dioundiou
	Dogondoutchi	Dogondoutchi
	Dosso	Dosso
	Falmey	Falmey
	Gaya	Gaya
	Loga	Loga
	Tibiri	Tibiri
Maradi	Aguie	Aguie
	Bermo	Bermo
	Dakoro	Dakoro
	Gazaoua	Gazaoua
	Guidan-Roundji	Guidan-Roundji
	Madarounfa	Madarounfa
	Mayahi	Mayahi
	Tessaoua	Tessaoua
Tahoua	Abalak	Abalak
	Bagaroua	Bagaroua
	Birni N'Konni	Birni N'Konni
	Bouza	Bouza
	Illela	Illela
	Keita	Keita
	Madaoua	Madaoua
	Malbaza	Malbaza
	Tahoua	Tahoua I
	Tassara	Tassara
	Tchintabaraden	Tchintabaraden
	Tillia	Tillia

Tillabéri	Abala	Abala
	Ayérou	Ayérou
	Balleyara	Tagazar (Balleyara)
	Banibangou	Banibangou
	Bankilaré	Bankilaré
	Filingué	Filingué
	Gotheye	Gotheye
	Kollo	Kollo
	Ouallam	Ouallam
	Say	Say
	Tera	Tera
	Tillabéri	Tillabéri
	Torodi	Torodi
	Zinder	Belbéji
Damagaram Takaya		Damagaram Takaya
Dungass		Dungass
Gouré		Gouré
Magaria		Magaria
Matameye		Matameye
Mirriah		Mirriah
Takieta		Dakoussa
Tanout		Tanout
Tesker		Tesker

15 Annexe : LAND CRUISER 79 CABINE SIMPLE AVEC POD

CONVERSION: VEHICULE POSTE DE COMMANDEMENT MOBILE

LAND CRUISER 79 CABINE SIMPLE AVEC POD

POD:

DIMENSIONS INTERIEURES: L 2360 X 1700 W X H 1680

COMPOSITON:

POLYESTER & FIBERGLASS HIGH GLOSS SANDWICH PANELS 25 X 25 X 1.5MM THICK TUBULAR STEEL WELDED STRUCTURE WITH 25MM EXPANDED POLYESTER INSULATION.

10MM PLYWOOD FLOOR WITH 40MM HIGH GLOSS POLYESTER AND FIBERGLASS LAMINATE, 2 SWING OUT REAR DOORS WITH WINDOWS RIGHT AND LEFT SLIDING WINDOWS, ANTISLIP WARE RESISTANT FLOOR , ABS FRONT, SIDE AND ROOF PANELS AND DARK TINT ON ALL POD WINDOWS

LIGHTING:

QUANTITY 2 HIGH INTENSITY 2000MM LED STRIPE LIGHTS

QUANTITY 4 DICHROIC LED SPOT LIGHTS (QUANTITY 2 FOR RADIO OPERATOR, QUANTITY 2 FOR CENTER DEBRIEF FOLDING TABLE)

QUANTITY 1 MAP LIGHT - RADIO OPERATOR

CLIMATIZATION:

SEPARATE AIR-CONDITIONING IN THE REAR CABIN WITH HEAT OPTION INCLUDED 220V

THERMO INSULATION

ELECTRIC SYSTEM:

IDEPENDANT REAR POD ELECTRIC CIRCUIT

INTERNAL SWITCH CONTROL PANEL

DRIVERS SWITCH CONTROL PANEL

QTY 5 - 12V SOCKETS (QTY 2 FOR RADIO OPERATOR, QTY 3 FOR CENTER FOLDING DEBRIEF FOLDING TABLE)

QTY 5 - 220V SOCKETS (QTY 2 FOR RADIO OPERATOR, QTY 3 FOR CENTER FOLDING DEBRIEF FOLDING TABLE)

EXTERIOR 220V SOCKET FOR EXTERIOR POWER SOURCE

OVERLOAD CIRCUIT PROTECTION BREAKER 220V

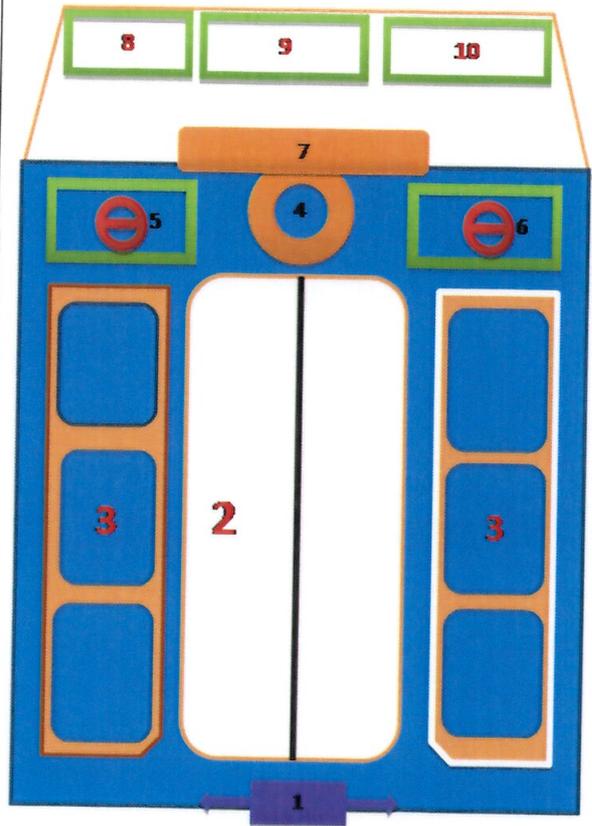
30M EXTENTION REEL FOR OUTSIDE CONNECTION

1500W PURE SINE INVERTOR - 12/220V

POWER SUPPLY 220-12V, 480AMP

BATTERY CAHRGER 20AMP

PETROL GENERATOR 4000W



MODULAR DESIGN

AS PER REQUESTED DIAGRAM - TAILOR MADE FOR MOBILE COMMAND POST MODULAR DESIGN

(8,9,10) - CABINET/SHELF FRONT SCREEN ON TOP WITH 3 COMPARTMENTS FOR RADIO STATIONS

(5) - SIDE CABINETS FOR DOCUMENTATIONS

(6) - SIDE CABINET FOR FIRST AID KIT AND STORAGE

(7) - WORKING ADJUSTABLE TABLE FOR RADIO OPERATOR

1) Foldable table in 2 parts

(2) - FIXED FOLDABLE TABLE IN 2 PARTS WITH CENTRAL ELECTRICAL CONECTIONS

(3) - FOAM PADDED BENCH SEATS FOR 2 OCCUPANTS ON EACH SIDE WITH INTERNAL STORAGE INCLUDING 2 POINT SEAT BELTS

(4) - ROTATING CHAIR FOR RADIO OPERATOR

LEFT AND RIGHT GRAB RAILS FOR EASE OF INTERNAL ACCESS

FIXED TAILGATE STEP FOR INTERIOR ACCESS

2KG FIRE EXTINGUISHER

ACOUSTIC SIGNALING

3 TONE, 100W PA AND SIREN

BLUE LED BEACON

AJOUTS MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROTECTION FOR WINDOWS AND WINDSHIELDS, FIRE PROTECTION WITH GRIDS, LUGGAGE RACK INSTALLATION, FLASHING LIGHTS AND PROJECTOR

16 Annexe : UN EXEMPLE DE CONVERSION LAND CRUISER 79 CABINE SIMPLE

